

ÉTUDE DE TIERCE EXPERTISE POCL

COPIL N°3 - COMPTE RENDU

DATE 17 mai 2024	LIEU Visio-conférence	RÉDACTEUR DU COMPTE-RENDU : Maximilien PIQUANT
---------------------	--------------------------	---

PERSONNES PRÉSENTES

Organisme	Nom	Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Dif.
SGAR AURA	Nicolas DAVID	nicolas-f.david@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr	P	
DREAL AURA	Eric TANAYS	Eric.Tanays@developpement-durable.gouv.fr	P	
DGITM	Louis LALLEMAND- KIRCHE	louis.lallemand-kirche@developpement-durable.gouv.fr	P	
DGITM	Edgar LAVOINNE	edgar.lavoinne@developpement-durable.gouv.fr	P	
IGEDD	Philippe SCHMIT	Philippe.Schmit@developpement-durable.gouv.fr	P	
DREAL AURA	Antoine GOUPIL	antoine.goupil@developpement-durable.gouv.fr	P	
DREAL AURA	Sébastien MATHIEUX	sebastien.mathieux@developpement-durable.gouv.fr	P	
DREAL AURA	Sébastien THIER	sebastien.thier@developpement-durable.gouv.fr	P	
SGAR CVL	Laurent MOREAU	laurent.moreau1@developpement-durable.gouv.fr	P	
DREAL CVL	Fabien MARTIN	fabien.martin@developpement-durable.gouv.fr	A	
DRIEAT IDF	Christine MARCAILLOU	christine.marcaillou@developpement-durable.gouv.fr	A	
Région AURA	Anne FOURNIER- MERCIER	anne.fournier-mercier@auvergnerrhonealpes.fr	P	
Région BFC	Charles-Henri PAQUETTE	charles.paquette@bourgognefranchecomte.fr	P	
	François MIGNOT	Francoi.mignot@bourgognefranchecomte.fr		
Région CVL	Timothée KLAEYLE	timothee.klaeyle@centrervalde Loire.fr	A	
Région IDF	Clément MOLINA	Clement.MOLINA@iledefrance.fr	P	
	Astrid WURSTER	Astrid.wurster@iledefrance.fr	P	
SNCF	Naji RIZK	naji.rizk@reseau.sncf.fr	P	
Arcadis	Maximilien PIQUANT	maximilien.piquant@arcadis.com	P	
	Mohamed ZEDEK	mohamed.zedek@arcadis.com	P	
	Thierry CHEBAT	thierry.chebat@arcadis.com	P	
	Omar FEDDAG	omar.feddag@arcadis.com	P	
Métropole de Lyon	Jean-Charles KOHLHASS	edrean@grandlyon.com	A	
	Emmanuelle BALMAIN	ebalmain@grandlyon.com	A	
Métropole d'Orléans	Charles-Eric LEMAIGNEN	spm@orleans-metropole.fr	P	
Métropole de Clermont-Ferrand	Christine FOURNIOUX	cfournioux@clermontmetropole.eu	A	
	François RAGE	f.rage@cournon-auvergne.fr	A	
Métropole Saint-Etienne	Luc FRANCOIS	florence.fournel@saint-etienne-metropole.fr	A	
Métropole de Bourges	C. BERNARD	irene.felix@agglo-bourgesplus.fr	P	
	E. DANTON-BIVILLE	emmanuelle.danton-biville@agglo-bourgesplus.fr	P	
Agence Urbanisme Clermont Massif Central	M. REILLES	sreilles@aucm.fr	P	
Agglomération de Vichy et Région AURA	Frédéric AGUILERA	frederic.aguilera@auvergnerrhonealpes.fr cabinetdumaire@ville-vichy.fr	A	
Agglomération de Montluçon	Frédéric LAPORTE	f.laporte@mairie-montlucon.fr	P	
Agglomération de Roanne	Eva LYONNET	info@roannais-agglomeration.fr	P	
Agglomération de Moulins	Marie-Thérèse JACQUARD	pierre-andre.perissol@ville-moulins.fr protocole@agglo-moulins.fr	P	
Agglomération de Blois _ Agglopolys	Christine GREGOIRE	mobilites@agglopolys.fr	P	
Agglomération de CHATEAUXROUX	Henri BALSAN	elus@chateauroux-metropole.fr	A	
Agglomération de VIERZON	Alain LEBRANCHU	alain.catherine.lebranchu@orange.fr	P	

ÉTUDE DE TIERCE EXPERTISE POCL

COPIL N°3 - COMPTE RENDU

Il est de la responsabilité du destinataire de ce document de détruire l'édition périmée ou de l'annoter « Edition périmée ».
Les éléments écrits en italique n'ont pas été évoqués en réunion, mais correspondent à des ajouts de l'auteur suite à la tenue de la réunion.
Sans observation sous 5 jours francs à compter de la date de diffusion, ce compte-rendu est réputé approuvé par tous les destinataires.

PRÉAMBULE

Point abordé	Date ? Qui ?
M. TANAYS, rappelle le contexte de l'étude. Un tour de table est effectué.	—

RESTITUTION TECHNIQUE

Point abordé	Date ? Qui ?
<p>Maximilien PIQUANT d'Arcadis procède à la présentation du support d'animation.</p> <p><u>Séquence questions / réponses :</u></p> <p>M. LEMAIGNEN, de la Métropole d'Orléans, considère le scénario médian moins favorable que le scénario ouest pour Orléans.</p> <p>Il demande, pour les suites à venir du projet, que l'impact des minutes gagnées dans le cadre de la comparaison des scénarios, soit revu à la baisse.</p> <p>Il souligne le fait que le développement de la Région Centre-Val de Loire est avant tout porté par l'axe Orléans-Tours, et propose que la prise en compte du PIB dans les analyses soit suffisamment fine, a minima à l'échelle des départements.</p> <p>En termes d'aménagement du territoire, les LGV jouant avant tout un rôle pour les métropoles, le projet est donc d'autant plus fondamental pour Orléans, qui pourra bénéficier d'une intégration au réseau à grande vitesse européen, et de relations facilitées avec l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle.</p> <p>L'association TGV GCA n'a pas été associée au COPIL, et le regrette. Il demande que Rémy Pointereau (sénateur du Cher) soit invité aux prochaines réunions.</p> <p>Les TGV sont des éléments majeurs de l'aménagement du territoire de demain. Le territoire souhaite avoir une desserte par TGV, avec par exemple des solutions d'aménagement progressives, en utilisant les voies existantes par exemple.</p> <p>M. LAPORTE, de Montluçon, indique que l'Association TGV GCA s'est réunie quelques jours avant le COPIL et qu'elle est à l'origine de la tierce-expertise. Elle a rédigé un courrier adressé à madame la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes que M. LAPORTE lit durant quelques minutes. Il indique que l'Association va rédiger une note.</p> <p>L'association TGV GCA demande à participer aux futures réunions, et ne souhaite pas abandonner le projet. Elle souhaite continuer à travailler sur le projet POCL, à la faveur de l'ensemble du territoire, notamment pour les espaces en désertification ferroviaire.</p>	

ÉTUDE DE TIERCE EXPERTISE POCL

COPIL N°3 - COMPTE RENDU

M. POINTEREAU, Sénateur, Président de l'Association, entend rencontrer le ministre des Transports à ce sujet.

La gare de Paris Austerlitz ne peut sans doute pas accueillir la LGV. Une accroche à la gare de Paris Montparnasse peut constituer une piste à étudier avec un trajet plein sud puis une bifurcation Est/Ouest (« LGV centre Auvergne Lyon »).

M. TANAYS souligne le fait que le contexte a sensiblement évolué depuis les études sur le projet POCL il y a une dizaine d'années : le ZAN (Loi « zéro artificialisation nette »), la pandémie du COVID avec les modifications sociales associées, la transition énergétique et écologique, la réindustrialisation...

Le COI de 2018 avait relégué le projet POCL à un horizon au-delà de 2040 dans la mesure où la saturation de la ligne LGV Paris Lyon (LN1) est repoussée grâce à des évolutions technologiques (ERTMS notamment). Le Gouvernement encourage les investissements sur les lignes existantes (notamment les lignes POLT et Paris-Clermont-Ferrand), la régénération des voies, la modernisation des infrastructures et le nouveau matériel roulant.

Pour M. TANAYS, il s'agit à présent de terminer l'étude de tierce-expertise sur le projet POCL, et de proposer au Gouvernement des perspectives.

M. LAPORTE rappelle le besoin du territoire d'un réseau auquel se raccorder. Il considère qu'il ne faut absolument pas abandonner le projet. Mais a conscience que les finances du pays ne permettent pas de tout faire et rappelle qu'il propose d'améliorer la situation existante avec des lignes existantes (comme indiqué précédemment). Il précise qu'il ne faut pas arrêter maintenant les études car même s'il faut tabler sur une mise en service après 2040, il faut s'y mettre dès maintenant.

M. LEMAIGNEN insiste sur le fait qu'on ne doit pas abandonner le projet POCL, même si la priorité actuelle est le transport du quotidien. On ne doit pas exclure le centre de la France du réseau de LGV.

Il pose plusieurs questions.

N'y a-t-il pas d'autres indicateurs d'aménagement du territoire à considérer dans les études ?

Ne peut-on pas moins prendre en compte les gains de temps dans les calculs ?

Ne peut-on pas composer, pour la desserte TGV, avec le réseau existant avec des améliorations progressives ?

Il encourage aussi la liaison avec Paris Montparnasse au lieu de Paris Austerlitz.

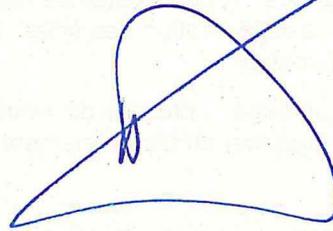
ÉTUDE DE TIERCE EXPERTISE POCL

COPIL N°3 - COMPTE RENDU

SUITES

Point abordé	Date ? Qui ?
<p>M. SCHMIT propose d'identifier les points méritant des approfondissements pour la reprise ultérieure de l'étude et d'en rendre compte au ministre des transports. Pendant quelques années, il faut que nous partagions la nécessité de ne pas relancer d'études qui n'auraient pas de sens.</p> <p>Les membres du COPIL – notamment M. LEMAIGNEN et M. LAPORTE – sont invités à lister les études à approfondir, et faire leur retour dans un délai de 2 à 3 semaines. (aucune contribution écrite reçue à la date du présent compte-rendu).</p>	Membres du COPIL

Le directeur délégué de la
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



Renaud DURAND